

La Lettre

aux Partenaires



pour des

CHANTIERS FORESTIERS DE QUALITÉ

on a tous un rôle à jouer

Depuis sa création, le PNR soutient la valorisation de la ressource forestière et le développement de la filière bois. Les pratiques sylvicoles évoluent et la filière se structure, mais nos espaces forestiers sont soumis à de plus en plus de tensions. Entre les effets du changement climatique, les demandes de la société civile et les pressions économiques, l'équation n'est pas simple à résoudre. Aucun chantier forestier n'est sans impact écologique, ni neutre visuellement, jamais « tout propre ». Pourtant, réaliser des coupes en respectant le fonctionnement de l'écosystème est possible.

Tout le monde peut se mobiliser pour réaliser et montrer des chantiers forestiers bien menés, qui préservent la qualité, le potentiel et la pérennité des peuplements ainsi que la ressource en eau, les sols, les paysages et la biodiversité. Quelques clés de lectures sont ici présentées pour mieux appréhender la qualité d'un chantier et le rôle que chacun peut jouer.

Le Président, Kamel Chibli

© Alain Doucet

Les ingrédients d'un chantier forestier de qualité

Un chantier respectant le cadre légal

Si ma forêt fait plus de 20 hectares, je dois avoir un document de gestion pour faire une coupe. Si ma forêt est plus petite, je dois avoir l'autorisation du Préfet pour couper plus de la moitié du volume sur plus de 2 hectares.

⚠ Les arbres près des cours d'eau sont très importants, leur cas est particulier. L'autorisation du Préfet est nécessaire pour couper des arbres sur plus de 100 mètres de long près d'une rivière, ou plus de 0,5 hectare de forêt alluviale.

LE PROPRIÉTAIRE



LE MAIRE

Tout chantier forestier exploitant plus de 100 m³ de bois doit être déclaré en mairie*. En dessous de ce seuil, il est tout de même souhaitable de faire la déclaration. Si une coupe a lieu sur ma commune, je vérifie qu'elle est bien déclarée.

* si le chantier se fait intégralement avec une abatteuse, ce seuil monte à 500 m³. Pour les travaux sylvicoles, c'est à partir de 4 hectares.

Quand je vends mon bois, je peux signer un contrat avec l'exploitant pour préciser les limites de la coupe et les conditions d'exploitation à respecter.

Je dois déclarer mon chantier à l'inspection du travail et à la mairie concernée. Je dois aussi disposer des panneaux d'information aux entrées de mes chantiers.

Si je prévois de franchir un cours d'eau, je contacte le Service de l'eau de la DDT pour qu'il m'indique la procédure à suivre selon le lieu et le type de chantier.

Une méthode d'exploitation adaptée

J'accompagne le propriétaire : je prépare la coupe, rédige le contrat avec l'exploitant, suis le chantier et m'assure que l'opération est conforme aux souhaits du propriétaire et améliore la valeur future du peuplement.

Je le conseille aussi sur la méthode d'exploitation la plus adaptée pour sa forêt. Par exemple, pour les sols fragiles, le débardage par câble est préférable. La traction animale peut aussi être une option pour tirer les bois sur une courte distance et les amener jusqu'à une piste.

LE GESTIONNAIRE FORESTIER

Je communique au propriétaire, au gestionnaire ou aux exploitants les données naturalistes à prendre en compte : présence d'espèces rares, dates de nidification...

LE NATURALISTE



Une sylviculture respectueuse : mélangée et à couvert continu

AMÉLIORER SA FORÊT

Un chantier forestier de qualité est avant tout réalisé dans l'objectif d'améliorer la forêt. Il favorise les arbres d'avenir. Ce sont ceux qui, à terme, fourniront le bois d'oeuvre recherché. Ce sont aussi les plus vigoureux, qui assureront la pérennité de la forêt de demain.

GARDER L'AMBIANCE

En forêt, les variations d'humidité et de température sont "tamponnées" par les strates successives de végétation. Ce microclimat permet aux arbres de mieux tenir le coup face aux sécheresses. Garder un nombre d'arbres suffisant pour maintenir l'ambiance forestière est crucial !

VISER LE MÉLANGE

On part toujours d'une forêt donnée, parfois constituée d'une seule espèce d'arbre. Mais dans la mesure du possible, un chantier forestier de qualité maintient un mélange d'essences et de strates. Ces éléments participent à la résilience de la forêt, pour rebondir suite à des perturbations comme des événements climatiques extrêmes, ou des attaques de parasites.

ACCUEILLIR LA DIVERSITÉ

La forêt est un écosystème vivant. Pour qu'il fonctionne bien aujourd'hui et sur le long terme, il faut que le milieu soit accueillant pour la biodiversité. Par exemple, les arbres porteurs d'habitats (nids, cavités et fentes, lianes...) doivent être conservés. De même, le bois mort accueille beaucoup de vie et est nécessaire dans une forêt saine : en se décomposant doucement, il restitue au sol sa fertilité.

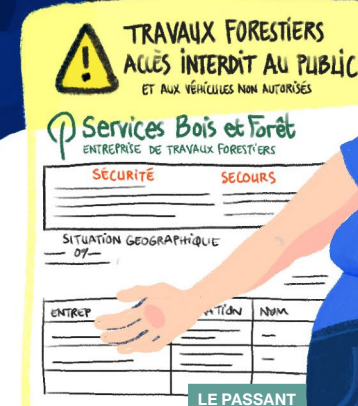


L'EXPLOITANT FORESTIER

Quand je vois un chantier forestier en cours, j'évite de m'approcher : c'est dangereux. Si je me pose des questions, je peux vérifier que le panneau d'informations est là et que le chantier est déclaré en mairie.

Avec mes engins, je circule uniquement sur les cloisonnements d'exploitation prévus, pour ne pas tasser le sol sur l'ensemble de la forêt.

Je m'adapte à la météo. S'il pleut ou neige depuis plusieurs jours, que les ornières dépassent 20 cm sur les cloisonnements ou 50 cm sur les pistes, j'arrête le chantier jusqu'à ce que le sol sèche.



LE PASSANT

Laissez-nous en forêt. Feuilles, petites branches, racines, c'est nous qui accumulons le plus de minéraux. Laissez-nous rendre cette fertilité au sol.

ZOOM SUR... L'IMPORTANCE DU BOIS MORT

Les arbres morts ne sont pas dangereux pour la forêt : ils abritent une biodiversité spécifique, qui ne s'attaque pas aux arbres vivants. Aujourd'hui 40% des organismes inféodés au bois mort en Europe sont menacés. Dans les forêts gérées du PNR, la quantité de bois mort est en moyenne de 25m³/ha, alors qu'on recommande un minimum de 40m³/ha. Les vieilles forêts européennes, elles, hébergent 140m³/ha de bois mort : la marge est grande !

Propriétaires, bénéficiez de Sylv'ACCTES !

UNE AIDE POUR VOS INVESTISSEMENTS EN FORÊT

70%
d'aides en forêt privée

50%
d'aides en forêt publique

Les forêts du PNR peuvent bénéficier des aides financières de Sylv'ACCTES, pour soutenir des pratiques sylvicoles qui répondent aux objectifs suivants :

- ▶ Privilégier les **peuplements mélangés**.
- ▶ S'appuyer au maximum sur la **régénération naturelle**.
- ▶ Réserver la plantation aux cas de forte probabilité de réussite ou pour des **compléments de régénération**.
- ▶ Prendre en compte l'**évolution climatique** dans le choix des essences et leur densité.
- ▶ Préserver la **qualité des sols** en limitant le recours à des opérations mécaniques impactantes.

DEUX EXEMPLES DE CHANTIERS ACCOMPAGNÉS PAR SYLV'ACCTES

Dégagement de semis de chêne en forêt communale de Montesquieu Avantès

Sur 28,5 hectares, il s'agit de favoriser les semis de plus de 30 cm de chêne et d'essences accompagnatrices comme le merisier et l'érable. C'est un travail fin et ponctuel, à réaliser au croissant et à la petite scie (une débroussailleuse n'est pas assez précise). Pour bien distinguer les rares semis à favoriser parmi le reste de la végétation, il faut intervenir en période feuillée au sein des trouées où ils peuvent se développer. Le hêtre est le concurrent principal, et l'objectif de l'opération est de maintenir d'autres essences en mélange pour plus de résilience. Coût 3 200 € TTC, aidé à hauteur de 50% en forêt publique.

Coupe déficitaire en forêt communale de Montagagne

Sur 5 hectares de hêtraie, la commune projette une coupe d'irrégularisation progressive. Le bois serait coupé manuellement, débusqué en traction animale puis repris avec un petit tracteur pour être mis en lots d'affouage pour les habitants. La commune choisirait ainsi d'investir pour une méthode qui préserve les sols du tassement. Cette démarche serait accompagnée par Sylv'ACTTES, à hauteur de 50% du déficit lié à la coupe.

Coût : 5 500 € TTC, aidé à hauteur de 2 750 €.

+ d'infos sur www.sylvacctes.org

Ressources documentaires

Film accessible depuis la chaîne YouTube du PNR : « [Nos valeurs pour la gestion](#) »
Guides de l'Office National des Forêts : [Prosol](#) ; [PraticSol](#) ; [Câble](#)
Guide de l'association Sylvestre : « [Aidons nos forêts à fixer plus de carbone](#) »
Bien plus de ressources sur [l'adaptation des forêts au changement climatique](#) disponibles sur la page dédiée du site internet du PNR.



50%
des foyers
se chauffent au bois

La moitié des habitations du Parc sont chauffées au bois. Papier, outils, meubles et charpentes en bois local font aussi partie de notre quotidien. L'exploitation d'une partie de nos forêts est donc souhaitable pour éviter l'usage de bois venus de loin et parfois exploités sans égard pour les écosystèmes forestiers où ils sont prélevés.

39%
des forêts sont
aujourd'hui inexploitable

39% de la surface de forêt du PNR est aujourd'hui inexploitable, à cause de la pente et de l'absence d'accès. Parmi ces dernières, protéger les plus intéressantes et en rendre d'autres accessibles est un objectif. L'enjeu est surtout de faire en sorte d'exploiter qualitativement les forêts accessibles : à nous d'y veiller !

25%
des forêts en
libre évolution

Un quart des forêts du PNR en libre évolution : c'est l'ambition de la charte du PNR pour 2025-2040, en ciblant prioritairement les forêts les plus intéressantes pour la biodiversité. Exploiter, oui, mais pas partout.

Des interlocuteurs pour vous accompagner

► **L'antenne ariégeoise du Centre national de la propriété forestière (CNPF)**, pour un premier contact et des conseils pour trouver le gestionnaire qui vous conviendra, et/ou vous fournir des exemples de contrats de coupe.
Contact : jerome.moret@cnpf.fr ; aurelien.colas@cnpf.fr

► **L'association Sylvestre**, groupement de développement forestier ariégeois, propose des visites de forêts commentées, pour apprendre auprès de propriétaires forestiers et citoyens passionnés.
Site internet : www.sylvestre09.org

► **Un annuaire des professionnels du bois local**, pour trouver son gestionnaire forestier, un exploitant, une entreprise de travaux forestiers, et pouvoir comparer les offres et savoir-faire de plusieurs opérateurs.
À retrouver au format numérique sur : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Le Parc s'engage pour des chantiers de qualité

- Par la sensibilisation des propriétaires forestiers et des citoyens, et le lien avec les organismes de formation.
- En aidant les propriétaires à faire intervenir un gestionnaire forestier et à réaliser des chantiers démonstrateurs.
- Par la mise en avant des chantiers de qualité et des opérateurs vertueux.
- Par la lutte contre les coupes illégales.
- Par le financement d'une sylviculture adaptative grâce au dispositif Sylv'acctes.
- Par l'accompagnement à l'utilisation et la valorisation du bois local (construction, rénovation, chauffage, etc).

